

Fonds de soutien ArGiLe – formulaire 2 demande

1 - Informations personnelles sur le/la requérant-e au Fonds de soutien ArGiLe

Nom :

Prénom :

Adresse :

NPA / ville :

E-mail UNL :

Orientation Master :

Directrice ou directeur de mémoire :

IBAN (pour le remboursement) :

2 - Mémoire

Titre :

Lieu/x terrain :

Date/s du/des terrain/s :

Veillez ajouter en pièce jointe un document (Word, LibreOffice ou PDF) contenant les chapitres suivants :

1. Un résumé de la **problématique définitive du mémoire** (max. 200 mots)
2. Une description des **méthodes utilisées** dans le cadre du mémoire. Si nécessaire, indiquez les changements par rapport à votre enregistrement de demande, envoyée lors de notre premier contact (max. 300 mots)
3. Article d'**expérience de terrain et photos** au caractéristiques suivantes :
 - style journalistique (non scientifique), en vulgarisant les propos
 - 400 à 500 mots
 - description du contexte
 - transmission des enjeux de la recherche
 - description de l'expérience vécue par l'étudiant-e
 - 3 photos en haute qualité. Indiquer les légendes dans l'article d'expérience, mais les faire parvenir en annexe, hors du document (pièce jointe e-mail).

3 - Coûts effectifs liés au mémoire

Veillez indiquer ici les apports financiers et les frais liés à la réalisation du mémoire (conversion en CHF si nécessaire).

Libellés (détailler svp)	Vos revenus	Vos dépenses
Frais de transport		
1.		
2.		
3.		
4.		
Frais de logement		
1.		
2.		
3.		
Achat/location de matériel ou analyses		
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
Apports personnels		
1.		
2.		
Bourse externe		
1.		
2.		
Financement via projet de recherche		
1.		
2.		
3.		
Autre		
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
Fonds de soutien ArGiLe (somme demandée) ¹		
Totaux		

¹ Vous pouvez demander à ArGiLe une aide comprise entre 100.- et 500.- ; le comité d'attribution peut fournir une somme moins ou plus importante.

5 - Checklist pour l'envoi de la demande de Fonds de soutien ArGiLe

- J'ai dûment rempli le formulaire aux points 1, 2, 3. Les informations que j'ai fournies sont exactes.
 - Je joins un fichier (Word, LibreOffice ou PDF) comprenant : un chapitre résumant la **problématique** définitive ; un chapitre sur les **méthodes** utilisées et un chapitre "**article d'expérience**".
 - Je joins trois photos liées à mon terrain.
-

6 - Signature

- Je confirme avoir pris connaissance du règlement du Fonds de soutien ArGiLe, disponible à la fin du présent formulaire.

Lieu et date de la défense du mémoire :

Lieu et date :

Signature² :

Lieu et date :

Signature directrice/directeur de mémoire³ :

² Par ma signature, je certifie que les informations fournies au comité d'attribution sont exactes. Le comité d'attribution se réserve le droit de demander un complément d'information.

³ Par ma signature, j'atteste que l'étudiant-e a bien obtenu la note de 4 ou plus pour son travail de mémoire et que les informations ci-dessus correspondent à la réalité.

Fonds de soutien ArGiLe – règlement, dès le 15.02.2021

L'Association des Géographes de l'Université de Lausanne (ArGiLe) a notamment pour but de promouvoir la géographie et de favoriser les travaux et publications de ses membres (statuts⁴, art. 4). C'est pourquoi ArGiLe met à disposition de ses membres un fonds de soutien au travail de mémoire en faveur des étudiant·e·s inscrit·e·s **en master de géographie** à la Faculté des géosciences et de l'environnement de l'Université de Lausanne.

Conditions générales

- ArGiLe met à disposition une somme globale de CHF 4000.- par année civile, répartie entre 10 requérant·e·s au maximum.
- Le/la requérant·e peut bénéficier d'une somme entre CHF 100.- et CHF 500.-.
- Le Fonds de soutien ArGiLe peut être utilisé uniquement dans le cadre du mémoire de master pour le remboursement de :
 - frais de transport
 - frais de logement
 - achat ou location de matériel spécifique
 - analyses en laboratoire
- Le/la requérant·e est inscrit·e à l'un des masters de géographie au sein de la Faculté des Géosciences et de l'environnement de l'Université de Lausanne.
- Le/la requérant·e a défendu son travail de mémoire et a obtenu une note de 4 ou plus.

Processus pour bénéficier du Fonds de soutien ArGiLe

1. Lorsque la méthodologie et le terrain du mémoire sont définis :
 - Le/la requérant·e complète et signe le formulaire **Fonds de soutien ArGiLe - formulaire 1 enregistrement de demande** et le transmet à ArGiLe.
2. Lorsque le/la requérant·e a obtenu une note de 4 ou plus, il/elle transmet à ArGiLe :
 - le formulaire **Fonds de soutien ArGiLe - formulaire 2 demande** dûment complété et signé par le/la requérant·e et le/la directeur·rice de mémoire
 - toutes pièces justificatives des frais à rembourser
 - trois photos du terrain liées à la demande
3. Le/la requérant·e s'engage à communiquer toutes les informations nécessaires à la détermination de son droit au Fonds de soutien ArGiLe.

Versement de la somme allouée

- ArGiLe soutient le mémoire en remboursant les frais effectifs, sur présentation des pièces justificatives. Le comité d'attribution se réserve le choix du montant final à rembourser.

Approuvé par le Comité ArGiLe le 15.02.2021.

⁴ Statuts (PDF) : https://argile.ch/wp-content/uploads/2020/11/201014_statuts_argile_2020.pdf